

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE, LE 19 OCTOBRE 2023



SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE

LE DÉPARTEMENT MÈNE UN CHANTIER DE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LE BASSIN VERSANT DU KERDU

A travers sa politique liée à l'environnement, le Conseil départemental des Côtes d'Armor est très impliqué dans la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques. En octobre 2023, le pont de Lan Vrudec'h permettant le franchissement du ruisseau du Kerdu entre Saint-Michel-en-Grève et Ploumiliau, fait l'objet d'un chantier de rétablissement de la continuité écologique.

L'ouvrage de franchissement de Lan Vrudec'h est un pont maçonné en voûte de 30 mètres de long et de 4 mètres de largeur, avec un radier (plancher) de sortie s'élargissant à 5,5 mètres. Sa structure actuelle présente plusieurs freins aux bonnes conditions de franchissement piscicole : une chute en sortie de radier infranchissable selon les conditions hydrologiques, un trop faible tirant d'eau en conditions d'étiage ainsi qu'une absence de rugosité en conditions de crue occasionnant des vitesses d'écoulement non adaptées aux capacités de nage des espèces cibles, ainsi qu'un étalement de la lame d'eau en condition d'étiage.

« Les ouvrages routiers sur les cours d'eau provoquent parfois des ruptures de la continuité écologique, en créant des obstacles infranchissables pour le transfert des sédiments et les poissons, notamment les espèces migratrices emblématiques telles que l'anguille européenne, la truite de mer ou encore le saumon atlantique. L'objectif de ce chantier est un enjeu de taille pour la vie aquatique puisqu'il permettra de rétablir la continuité écologique entre la « sortie de plage » de Saint-Michel-en-Grève et le bassin versant du Kerdu », explique **Nathalie Nowak**, conseillère départementale déléguée à l'environnement.

Le peuplement piscicole du bassin du Kerdu fait état de la présence de la truite fario, la loche franche, le chabot, le lamproies de Planer, ainsi que des espèces migratrices comme l'anguille européenne, la truite de mer ou encore le saumon atlantique. véhicules départementaux.

Des premiers aménagements avaient été réalisés par Lannion Trégor Communauté, permettant le passage des mammifères aquatiques, mais nécessitaient des interventions complémentaires afin d'assurer une complète transparence de l'ouvrage afin d'assurer le passage des poissons et des sédiments tout au long de l'année.

Les aménagements conduits par le Département en octobre sont confiés aux entreprises GC3E et Calvez.

Coût : 67 000 €



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83